

# La Barre

Les premiers documents écrits concernant la Barre sont du XV<sup>ème</sup> siècle. Rien, dans les bâtiments, ne révèle une date antérieure. On peut considérer, sous réserve de nouvelles découvertes, que la Seigneurie de la Barre date de cette époque, ainsi que le premier château.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, c'est la famille du PUY du FOU qui tient le fief et la Seigneurie de la Barre.

D'après plusieurs indices, on peut avancer que les bâtiments primitifs se constituaient d'un corps de logis qui existait encore en 1828, à l'emplacement de l'actuelle cuisine, mais qui se prolongeait jusqu'au chemin.

A chaque extrémité, deux petites ailes revenaient vers le Nord-Est. L'une de ces ailes existe encore, faisant partie de l'actuel corps de logis principal. Le raccord avec le reste de l'édifice est très net sur la façade côté cour, et encore plus du côté jardin où il forme un décrochement. On distingue encore sur le mur de cette aile, c'est à dire sur la façade actuelle, entre les fenêtres et la tourelle octogonale, au rez de chaussée, une porte murée et à l'étage, une fenêtre, elle aussi murée, dont le linteau est sculpté d'un arc en accolade, caractéristique du style gothique finissant.

Le bâtiment sans étage, à haut toit, qui prolonge l'actuel corps de logis principal, devait exister à l'époque de ce premier château - bien qu'à son emplacement, sur le cadastre de 1828, on ait dessiné une tour ronde. De tradition, ce bâtiment est appelé « la Chapelle ». Peut-être était-ce là un oratoire, mais rien de ce qui en reste ne peut le laisser supposer.

Le bâtiment de la ferme existait aussi à cette époque, comme l'indique l'arc en accolade de sa port.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'héritière du PUY du FOU, Françoise, épouse Hilaire de Laval ( mort en 1664 ) lui apportant la Seigneurie et le fief de la Barre.

C'est probablement au XVII<sup>ème</sup> siècle que l'actuel corps de bâtiment principal trouva sa physionomie par le prolongement de l'aile Nord de l'ancien château. Les deux lucarnes identiques de droite de la façade principale, côté cour, indiquent un style du début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Les autres sont postérieures.

Le 28 octobre 1719, Pascal-Henri de CREME, Seigneur des Noyers, acquit le domaine. Cependant, un certain Charles de JAMERON de la VIALIERE, parent des anciens possesseurs, réclama son droit de retrait lignager qui était un droit de préemption.

Ce droit lui fût reconnu, après 20 ans d'un procès qui demeurera longtemps célèbre dans la jurisprudence angevine.

En 1764, Charlotte POULAIN de GREE, veuve de Louis du TROCHAIS, est dame du lieu.

C'est probablement au XVIII<sup>ème</sup> siècle, que fût construit le pavillon ayant quatre fenêtres sur la cour, qui fait équerre avec le bâtiment principal, ainsi que la tourelle ronde qui est à l'angle des deux.

Jusqu'à la Révolution et à la suppression des redevances, le Seigneur de la Barre était tenu de recevoir dans ces granges et pressoirs toutes les dîmes levées dans la paroisse par le Commandeur d'Aubigné. Les gerbes battues, il gardait la paille et partageait le blé.

A la Révolution, la propriété dût être vendue comme bien national.

En 1810, Louis-Henri MERLET achète la Barre. Il était maire de Martigné depuis 1805 jusqu'en 1809, puis de 1830 à 1832. Il fût aussi Conseiller général.

Son fils, Jules-Marie MERLET fût Sénateur du Maine et Loire. Il eût un fils : René, mort en 1956 et une fille, mariée à un de la PORTE.

Ces héritiers vendirent la propriété en 1937.

La chapelle du village a été construite en 1853.

Le Commandeur de la Lande (Thouarcé) levait la dîme des laines, agneaux, chevreaux, porcs et lins sur les terres du coteau de Villeneuve ? Ce n'est qu'à partir de 1730 que ce coteau fût planté en vignes.

Au XVIIIème siècle, une brigade de gabelle résida à Villeneuve. La famille « de Villeneuve » descendante des anciens Seigneur de ce fief qui habitait à la cour, s'éteignit au XVIIIème siècle.

L'occupation des MERLET donna au château sa physionomie actuelle. Ils firent disparaître le vieux corps de logis perpendiculaire à l'actuel et construisirent la cuisine, les remises, le porche...

Les MERLET furent les derniers à se servir de la propriété comme habitation particulière. En 1937, ils vendirent la propriété à des marchands de biens qui divisèrent le domaine.

En 1938, le Docteur RUAIS, médecin de Martigné-Briand, achète le château pour en faire une maison de santé pour tuberculeux.

En 1945, le château devint une maison de repos pour jeunes, puis un préventorium.

C'est en 1961 que la communauté des Bénédictines de Chemillé acheta la propriété à Madame Ruais pour en faire un monastère. Des travaux d'agrandissements se firent à l'arrière pour les besoins de la communauté : cloître et lieux de travail et de logement, laissant le corps du logis aux besoins de l'accueil de l'hôtellerie. Le village de Villeneuve se situant à la jonction des toits d'ardoises et de tuiles, l'agrandissement se fit avec des toits de tuiles alors que le logis est en ardoises.